

Délibération n°240315_52

Séance du Conseil d'administration du 15 mars 2024

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 28
Nombre de membres en exercice : 28
Membres présents : 20
Membres représentés : 2

Le schéma directeur du handicap

Pour : DÉCISION AVIS INFORMATION

Vu le Code l'éducation (Article L712-2 et L.712-3) ;

Vu le schéma directeur pluriannuel du handicap 2023-2028 ;

Vu le reporting handicap.

Conformément à l'article L712-2 du Code de l'éducation, le Conseil d'administration adopte le schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap.

Considérant qu'il a été présenté au Conseil social d'administration le 21 novembre 2023 et au CEVU le 23 novembre 2023.

Le Conseil d'administration

DECIDE

D'approuver schéma directeur pluriannuel du handicap 2023-2028 de l'UTBM.

Abstention(s) : 3
Votants : 22
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0
Suffrages exprimés : 19
Pour : 19
Contre : 0

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,
Le Directeur
Ghislain MONTAVON



UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBÉLIARD

SCHÉMA DIRECTEUR PLURIANNUEL EN MATIÈRE DE **POLITIQUE DU HANDICAP**

2023-2028

L'UTBM se dote en 2023 de son deuxième schéma directeur en matière de politique du handicap. Le premier s'étendait sur la période 2017 - 2022. Ce deuxième schéma pérennise les actions préconisées dans le premier et s'appuie sur l'expérience acquise pour en proposer de nouvelles.

Le schéma directeur décline l'ensemble des démarches de l'Université de technologie Belfort-Montbéliard dans le cadre de sa politique d'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de la communauté des personnels, des étudiantes et des étudiants.

Il s'articule autour de quatre axes :

→ **Axe 1 : Accueillir et accompagner les étudiantes et les étudiants en situation de handicap ;**

→ **Axe 2 : Développer l'accessibilité des locaux et des services offerts par l'établissement ;**

→ **Axe 3 : Sensibiliser, informer et former la communauté UTBM ;**

→ **Axe 4 : Développer des politiques de ressources humaines à l'égard des personnes en situation de handicap.**

Quelques acronymes :

- **ESH** : Etudiante et Etudiant en Situation de Handicap
- **RQTH** : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
- **MDPH** : Maison Départementale pour les Personnes Handicapées
- **FIPHFP** : Fond pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
- **RGAA** : Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité
- **ESAT - EA** : Établissement et Service d'Aide par le Travail - Entreprise Adaptée

CADRE DE RÉFÉRENCE

Obligations générales

- Loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- Décret de novembre 2014 pour la mise en oeuvre d'un agenda accessibilité - Ad'Apt

Obligations envers les personnels

- Loi du 10 juillet 1987 : Obligations pour les organismes du secteur privé et du secteur public de plus de vingt salariés d'emploi des travailleurs handicapés à hauteur de 6% des effectifs.

Obligations envers le public et les étudiants

- Loi du 30 juin 1975 « d'orientation en faveur des personnes handicapées » : Favorisation de l'intégration en milieu ordinaire
- Loi du 11 février 2005 sur les modalités d'accueil des étudiants handicapés défend « l'accès à tout pour tous » et « droit à compensation » ; dispositions sur l'accès à la l'information tant pédagogique qu'administrative accessible aux étudiants, par tout moyen, notamment électronique
- Charte Université/ handicap du 7 septembre 2007 : faciliter l'accès des lycéens à l'université ; création de structures handicap dans les universités
- Circulaires médecine préventive du 4 mars 2010 et 27 décembre 2011 : aménagements des examens et concours
- Circulaire du 6 février 2023 relative à l'organisation des examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap
- Charte Université/ handicap du 4 mai 2012 sur 4 ans signée par le ministère: consolider les dispositifs handicaps, rendre plus lisible la recherche sur le handicap, permettre l'accessibilité des services
- Circulaire du 4 septembre 2012 pour la prise en compte du handicap dans tous les projets de loi
- Loi du 22 juillet 2013 : impose la création d'un schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap dans les établissements d'enseignement supérieur.
 - L'article, 47 alinéa 9 (article L712- 3 du code de l'éducation), prévoit que « le conseil d'administration adopte le schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap proposé par le conseil académique. Chaque année, le président présente au conseil d'administration un rapport d'exécution de ce schéma, assorti d'indicateurs de résultats et de suivi ».
 - L'article, 50 (article L712-6-1 du code de l'éducation), précise que « le conseil académique en formation plénière (...) propose au conseil d'administration un schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap, qui couvre l'ensemble des domaines concernés par le handicap, après avis du comité technique mentionné à l'article L. 951-1-1 du présent code, ce schéma définit les objectifs que l'établissement poursuit afin de s'acquitter de l'obligation instituée par l'article L. 323-2 du code du travail ».

AXE 1 →

Accueillir et accompagner les étudiantes et étudiants en situation de handicap

ÉTAT DE LIEUX EN 2022

Sur l'année université 2021/2022, l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard compte 59 ESH, ce qui représente 2.1% de ses effectifs étudiants. Plus de 66 % des ESH présentent des troubles du langage et de la parole.

La mise en oeuvre du premier schéma directeur en 2017 a permis de structurer et formaliser un dispositif d'accueil et d'accompagnement des ESH.

En collaboration avec la direction aux formations et à la pédagogie, le pôle plannings et examens, le service médical, les directions des formations, et la direction aux relations internationales, un certain nombre d'actions ont été menées pour consolider les dispositifs d'accueil.

Actions sur l'accueil des étudiants	Pilote
Proposer systématiquement la plaquette « Admission Handicap » sur toutes les rencontres de promotion de l'établissement (journées portes ouvertes, salon de l'étudiant...)	Direction aux Formations et à la Pédagogie
Participation de la mission handicap aux journées portes ouvertes de l'UTBM dans un but d'information	Mission Handicap
Répondre aux sollicitations des candidates et candidats en situation de handicap admis à l'UTBM et leur transférer les informations sur les dispositifs d'accueil	Mission Handicap
Déployer une politique commune avec la ComUE UBFC	Mission Handicap
Poursuivre la prise en compte de la situation de handicap d'une personne lors de la procédure d'admission inter-UT	Direction aux Formations et à la Pédagogie

Actions sur la formation	Pilote
Optimiser annuellement la procédure du plan d'accompagnement des ESH	Service médical
Pour chaque ESH, évaluer la situation et proposer les mesures d'accompagnement	Service médical
Coordonner les mesures d'accompagnement pédagogique et aux examens	Mission handicap
Identifier les personnes potentiellement en situation de handicap, les inciter à faire reconnaître leurs droits à des aménagements et les accompagner dans leurs démarches	Mission Handicap
Suivre le parcours et aider pédagogiquement les ESH en difficulté par rapport à l'obtention du niveau B2 en anglais	Mission Handicap et équipe pédagogique d'anglais
Sensibiliser la communauté enseignante aux besoins et attentes spécifiques des ESH en termes de supports de cours, d'examens	Mission handicap
Mettre à jour et diffuser la charte Handicap qui identifie les droits et obligations de l'établissement et des ESH	Mission handicap
Accompagner les ESH dans la préparation de leur semestre à l'international : demande de bourses, demande d'aménagements, besoins spécifiques, etc. notamment en lien avec le dispositif inclusion et diversité des programmes Erasmus	Direction aux Relations Internationales

Actions sur la vie étudiante	Pilote
Evaluer la situation globale de l'ESH (vie quotidienne, sociale, santé) et préconiser les mesures d'accompagnement en lien avec la MDPH si besoin	Service médical
Favoriser le développement des activités des associations étudiantes accessibles à tous	Mission handicap

Actions sur l'insertion professionnelle	Pilote
Développer un accompagnement spécifique pour la recherche de stage au cours du cursus	Direction des Relations Entreprises
Mieux identifier les entreprises « handi-accueillantes » et rendre les offres de stage, alternance ou emploi « handi-accessibles » plus visibles	Direction des Relations Entreprises
Accompagner les entreprises partenaires UTBM sur des projets en faveur du handicap	Direction des Relations Entreprises
Sensibiliser les ESH aux bénéfices d'une déclaration RQTH	Service Médical

AXE 2 →

Développer l'accessibilité des locaux et des services offerts par l'établissement

ÉTAT DE LIEUX EN 2022

Depuis 2009, l'UTBM a investi plus de 1,5 millions d'euros dans des travaux d'accessibilité, subventionnés à hauteur de 740 k€. L'établissement a réalisé « un diagnostic accessibilité » en 2015, permettant d'identifier les bâtiments demandant des travaux d'accessibilité. Un registre d'accessibilité a été mis en place et est disponible à l'accueil des trois sites.

L'accessibilité du numérique reste un chantier important pour la Mission Handicap. Un plug-in d'accessibilité a été intégré au site internet de l'UTBM. Une amélioration de l'ENT suivant les préconisations du (RGAA) est en cours de réalisation. Une veille constante est assurée par le service d'ingénierie pédagogique pour permettre d'améliorer l'accessibilité de la plateforme pédagogique Moodle.

Actions	Pilote
Réaliser les tranches de travaux prévus dans l'Ad'Ap (2023-2024)	Service du patrimoine
Mettre régulièrement à jour le registre accessibilité	Service du patrimoine
Participer aux réunions sur les études, les suivis de travaux, commissions d'accessibilité et appels d'offres immobiliers	Mission Handicap
Préciser dans les documentations à destination du public l'accessibilité aux bâtiments et aux enseignements	Service Communication
Améliorer la signalétique dans les bâtiments	Service Communication
Développer l'accessibilité numérique, les outils de pédagogie innovante favorisant l'accessibilité	Direction des Systèmes d'Information / Ingénierie Pédagogique
Optimiser les outils de communication institutionnelle pour les rendre accessibles à tous	Service Communication

AXE 3 →

Sensibiliser, informer et former la communauté UTBM

ÉTAT DE LIEUX EN 2022

Depuis la création de la mission handicap en 2012 et la conception d'un Schéma Directeur en 2017, l'information et la sensibilisation des étudiantes, étudiants et des personnels est un axe majeur de travail et de réflexion, car les problématiques liées aux handicaps sont l'affaire de tous.

À cet effet, la Mission Handicap travaille en partenariat étroit avec le service médical, le service du patrimoine, le service communication, le service des ressources humaines, le service des admissions, le pôle plannings et examens, la direction des FISE, les directions fonctionnelles, aux formations et à la pédagogie, à la recherche, aux relations entreprises, aux relations internationales... La mission Handicap est également partie prenante du trio de missions « Egalité, Diversité, Inclusion » qui organise des événements sur les thématiques de lutte contre les discriminations notamment. La Mission Handicap suit de très près les événements organisés par le CRUNCH Lab, notamment le Crunch Time et le Crunch Maker Camp où se développent des projets en faveur du handicap et de la santé. Tous les ans la Mission organise une journée de sensibilisation aux handisports dans le cadre des activités d'inter-semestre.

Actions	Pilote
Présenter un bilan annuel sur la politique handicap de l'UTBM dans les instances (CSA, CEVU, CA, CoDir)	Mission Handicap
Mettre le schéma directeur à disposition des personnels et des étudiantes et étudiants	Mission Handicap
Relayer les informations nationales et locales de sensibilisation aux handicaps	Mission Handicap
Encourager les initiatives et projets étudiants autour du handicap à l'UTBM et les rendre plus visibles pour la communauté	Mission Handicap
Recenser les projets de recherche autour du handicap à l'université	Mission Handicap
Proposer des formations aux problématiques du handicap aux enseignants et enseignants-chercheurs et aux personnels BIATSS	Mission Handicap
Développer un réseau de partenariat avec les associations de personnes en SH de la région afin de favoriser le dialogue avec la communauté UTBM lors de manifestations	Mission Handicap
Développer les actions de sensibilisation aux discriminations en tous genres dans le cadre du dispositif « égalité, diversité, inclusion » à destination des étudiantes, étudiants et des personnels	Mission Handicap

AXE 4 →

Développer des politiques de ressources humaines à l'égard des personnes en situation de handicap

ÉTAT DE LIEUX EN 2022

En 2022, 16 personnels sont déclarés en situation de handicap, sur un effectif de 395 personnels, soit 4.5 %. La politique d'achats solidaires a représenté sur les deux dernières années, une facturation d'un montant de 31 999.48 € TTC.

Actions	Pilote
Poursuivre les interactions entre la mission handicap et le service des ressources humaines sur les problématiques de recrutement et d'emploi	Service des Ressources Humaines
Poursuivre les collaborations entre l'UTBM et Cap Emploi	Service des Ressources Humaines
Inciter les personnels concernés à déposer une demande de RQTH et les informer de leurs droits	Service des Ressources Humaines
Recruter des personnels bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)	Service des Ressources Humaines
Inciter les ESH en fin de cursus à poursuivre en doctorat, à postuler sur des postes à l'université	Mission Handicap
Accompagner dans les démarches administratives les personnes en cours de demande RQTH ou les personnes en situation de handicap	Service des Ressources Humaines
Mettre en oeuvre les formations, les aménagements nécessaires aux personnes en situation de handicap	Service des Ressources Humaines
Sensibiliser les chefs de services à l'intégration d'un personnel en situation de handicap	Service des Ressources Humaines
Optimiser les déclarations FIPHFP	Service des Ressources Humaines/ Service de Gestion Budgétaire
Renforcer le recours aux ESAT-EA	SAJ / Marché
Identifier les structures dont les activités s'inscrivent dans une démarche de développement durable pour y faire des achats solidaires	SAJ/Marché

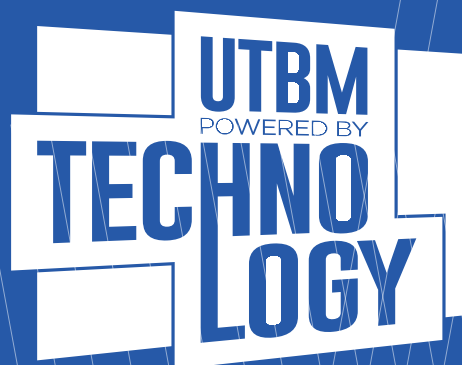
CONTACT

→ Murielle THANNEUR

Chargée de mission handicap

03 84 58 34 43

murielle.thanneur@utbm.fr



utbm.com/munikaition> - 12/2023 - Crédit photo : Freepik.com

